



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question au Gouvernement n° 2531

Texte de la question

POLITIQUE DU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Yves Jégo. Ma question s'adresse à Mme la ministre du logement. Aujourd'hui même, la Fondation Abbé Pierre, pour la vingtième année consécutive, remet son rapport annuel. Ses conclusions sur le mal-logement dans notre pays sont dramatiques et viennent corroborer les chiffres publiés il y a quelques jours sur le nombre de logements construits l'an passé dans notre pays : avec 297 352 logements mis en chantier, c'est le plus bas chiffre de construction de logements en France depuis dix-sept ans.

Il y a, dans cette réalité, un drame qui se joue sous nos yeux : un drame pour les 10 millions de Français qui aspirent à se loger, un drame pour les 3,5 millions de Français qui sont mal logés et un drame encore plus grand pour les 140 000 Français, dont 30 000 enfants, qui, ce soir, vont dépendre des lieux d'hébergement.

Cette réalité doit vous conduire, madame la ministre, non pas à gérer la pénurie, comme le Gouvernement le fait depuis maintenant deux ans, non pas à commenter les chiffres, mais à agir pour inverser cette tendance jamais vue dans notre pays, et qui a évidemment des conséquences tant sociales qu'économiques : chacun sait combien le secteur du logement est porteur en matière économique et combien, de ce fait, ce levier est fondateur pour l'avenir.

Madame la ministre, ma question est simple : quelles conclusions tirez-vous tant de la publication des chiffres catastrophiques de l'année 2014, qui est pleinement à mettre au bilan du Gouvernement, que du rapport alarmiste de la Fondation Abbé Pierre ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Mme Sylvia Pinel, ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité. Monsieur le député, vous venez de rappeler très justement la situation de ceux de nos concitoyens qui peinent à accéder au logement et qui rencontrent des difficultés en matière d'accès à l'hébergement.

Un député du groupe UMP . Situation catastrophique !

Mme Sylvia Pinel, ministre . Ce matin, la Fondation Abbé Pierre a publié son rapport annuel ; à cette occasion, j'ai développé la politique du logement que nous souhaitons mener. Vous avez raison : ce sujet doit nous mobiliser et nous rassembler afin d'agir sur l'ensemble des segments de l'offre.

Pour cela, nous avons, avec le Premier ministre, présenté cet été un plan de relance en faveur de la

construction, pour produire des logements là où sont identifiés les besoins : logements sociaux, logements intermédiaires, amélioration de l'accèsion à la propriété, simplification, mobilisation du foncier public et privé. Ces outils sont d'ores et déjà en place, depuis le vote de la loi de finances ; il nous appartient maintenant collectivement de les utiliser, de nous mobiliser, car l'État a besoin de l'ensemble des acteurs – bailleurs, investisseurs et bien sûr collectivités territoriales – pour réussir la mobilisation en faveur du logement.

Concernant les plus démunis, j'ai eu l'occasion de présenter ce matin un plan de résorption des nuitées hôtelières : vous le savez, ces conditions d'hébergement d'urgence ne sont satisfaisantes pour personne. Nous allons donc redéployer un certain nombre de crédits des nuitées hôtelières en faveur de nouveaux dispositifs alternatifs qui proposeront un meilleur accompagnement social et permettront à ces personnes d'accéder à un logement pérenne. Pour cela, monsieur le député, c'est aussi à l'ensemble de la représentation nationale de se saisir de tous ces dispositifs.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2531

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Logement, égalité des territoires et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 février 2015](#)